

Une langue doublement dominée : Le français en Nouvelle-Angleterre

Louise Péloquin

Numéro 1, 1991

Un lieu de rencontre pour les universitaires du continent

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1004270ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1004270ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Les Presses de l'Université d'Ottawa

ISSN

1183-2487 (imprimé)

1710-1158 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Péloquin, L. (1991). Une langue doublement dominée : Le français en Nouvelle-Angleterre. *Francophonies d'Amérique*, (1), 133–143.
<https://doi.org/10.7202/1004270ar>

UNE LANGUE DOUBLEMENT DOMINÉE :
LE FRANÇAIS EN NOUVELLE-ANGLETERRE

LOUISE PÉLOQUIN
Université de Paris IV

CE TEXTE SE VEUT UNE AMORCE d'analyse des mécanismes de la domination linguistique. Trop souvent, ce fait social est examiné de façon hâtive et superficielle. Par exemple, le recul ou la quasi-disparition des langues régionales en France est expliquée par l'action uniformisante de l'État français et de ses institutions politiques et scolaires. De même, l'annexion de mots anglo-américains à la langue française et l'utilisation, de plus en plus fréquente, de l'anglo-américain lors de colloques, congrès et réunions internationales sont dues à l'impérialisme linguistique et culturel de l'Amérique du Nord. Il est très commode, en effet, de proposer une analyse de ces faits en se polarisant sur les influences extérieures au produit culturel dominé. Une telle explication de la domination linguistique et culturelle n'est pas erronée, d'ailleurs. Cependant, elle ne dévoile qu'une partie du phénomène de la domination. Nous croyons qu'un examen des comportements à l'intérieur même du groupe dominé éclaircit aussi l'existence d'une domination linguistique. C'est-à-dire que la santé d'une langue dominée dépend, en très grande partie, des attitudes valorisantes ou stigmatisantes de sa propre communauté linguistique, car c'est elle qui résiste ou qui succombe aux forces assimilatrices de la société dominante. Comme l'exprime Bourdieu, « la dé-possession symbolique [de la langue dominée] ne peut s'accomplir que si les dépossédés collaborent à leur dépossession¹ ».

Qui sont les Franco-Américains ?

Les Franco-Américains sont caractérisés par trois éléments principaux : l'origine canadienne-française, la langue maternelle française et la religion catholique. Seuls les Franco-Américains des six États de la Nouvelle-Angleterre (Connecticut, Maine, Massachusetts, New Hampshire, Rhode Island et Vermont) seront considérés ici.

« Établis pour la plupart au cœur ou à la périphérie des grands centres industriels de la Nouvelle-Angleterre, les Franco-Américains constituent une

population surtout urbaine, provenant d'une immigration canadienne-française à peu près constante de la province de Québec qui a duré 75 ans environ, de 1850 à 1925². » Les mauvaises conditions de travail dans les chantiers navals et dans l'industrie du bois de construction, la surpopulation, la diminution de la superficie de la terre cultivable disponible, l'absence d'un bon système de transport de l'Est canadien au Nord-Ouest, sont les raisons essentielles de l'exode des Canadiens français vers les États-Unis. La Nouvelle-Angleterre offrait du travail, notamment dans ses usines textiles, des salaires plus élevés et la proximité géographique du pays natal.

Ce qui a démarqué les Canadiens français de beaucoup d'autres groupes de migrants venus en Amérique est la volonté de créer leur micro-société à l'intérieur des États-Unis. Dans les villes industrielles d'accueil, les immigrants canadiens-français se sont groupés en enclaves ethniques appelées *Petits Canadas*. Ils y ont établi leurs propres paroisses, où ils pouvaient suivre le culte dans leur langue, avec des prêtres francophones. Ils ont formé des sociétés d'entraide. Ils ont ouvert des écoles paroissiales où leurs enfants étaient assurés de recevoir une instruction catholique et francophone, sans pour autant délaissier les exigences scolaires de l'État américain. De nombreux journaux français ont également été fondés pour informer, instruire et divertir la communauté ethnique. En un siècle environ, 300 églises francophones, 200 écoles paroissiales et 300 journaux ont été fondés. À partir du ghetto canadien-français, tout un univers franco-américain s'est développé, un champ d'action social et linguistique fait sur mesure pour maintenir, voire renforcer les pratiques culturelles spécifiques du groupe minoritaire.

Le nombre de Franco-Américains habitant la Nouvelle-Angleterre aujourd'hui est estimé à un million de personnes, pour une population totale de près de 12 millions d'habitants dans les six États. Depuis les premières vagues migratoires des Canadiens français dans cette région des États-Unis, l'attachement à la langue a influencé directement l'augmentation ou la diminution des effectifs francophones. Dans les limites de ce texte, nous ne pouvons pas nous livrer à une étude approfondie de l'évolution de la langue française en Nouvelle-Angleterre. Nous avons donc choisi une étape de ce fait français, les années suivant la Seconde Guerre mondiale, quand la conscience collective franco-américaine a été atteinte par la dévalorisation de la langue ethnique. Au cours des années 1950-1970, à l'époque où la mobilité sociale du groupe franco-américain a provoqué son exode des *Petits Canadas*, où beaucoup d'anciens quartiers ont été rasés à la suite des programmes gouvernementaux de rénovation urbaine, la communauté linguistique de tradition francophone a perdu sa densité géographique. La bilinguisation graduelle des institutions ethniques telles que la paroisse et les sociétés mutuelles, et la dispersion des membres de la communauté ont rendu la conscience collective franco-américaine perméable aux influences de sa société d'accueil anglo-américaine. Ce sont les conséquences de cette perméabilité qui nous intéressent ici. L'ascension sociale de la communauté franco-américaine a entraîné certains de ses membres (dont le nombre n'a jamais

été calculé avec une rigueur scientifique) à collaborer à la dévalorisation du français hérité des immigrants québécois.

La langue ethnique a donc subi une double domination linguistique en Nouvelle-Angleterre, au cours des années 1950-1970 : celle de la société d'accueil assimilatrice et celle des Franco-Américains propagateurs des jugements de valeurs dominants. Nous traiterons de ce dernier aspect de la domination linguistique en retenant trois de ses composantes :

- 1) la langue des Franco-Américains étalonnée au *français standard*;
- 2) et 3) les milieux familial et scolaire où naît l'image de la langue dominée et où sont inculquées les notions de valorisation et de stigmatisation.

Précisons enfin que nous ne décrivons pas en détail les spécificités phonétiques, lexicales et syntaxiques du parler franco-américain, semblable à la langue du Québec, étant issu d'elle. Nous choisirons plutôt de montrer comment certains Franco-Américains ont eux-mêmes contribué au recul de la francophonie. Pour ce faire, nous présenterons des textes concernant cette communauté ethnique et des données recueillies sur le terrain, à l'occasion d'entretiens avec des Franco-Américains.

1) La langue des Franco-Américains étalonnée au « français standard »

Chez les communautés linguistiques francophones et anglophones de la Nouvelle-Angleterre, comme c'est partout le cas, la perception d'une langue est « fondée sur un jugement accepté sur la langue³ ». Au cours des vagues migratoires de la première moitié de ce siècle, la perception de la langue française était si favorable chez les immigrants que toutes les institutions des *Petits Canadas* ont été créées pour maintenir et promouvoir la francophonie. Quand les grandes migrations du Québec se sont ralenties et que la communauté ethnique s'est enracinée dans le pays d'adoption, le jugement favorable à l'héritage linguistique a cessé de faire l'unanimité, parce que de nombreux Franco-Américains ont adopté les perceptions mentales du groupe anglo-saxon qui régentait les scènes économique, politique et sociale en Nouvelle-Angleterre. Ce dernier ne méprisait aucunement la langue et la culture françaises. Au contraire, de tout temps, il a été prestigieux de saupoudrer son discours de mots français et d'afficher sa connaissance de la littérature, de la musique et de l'art français. Par contre, le groupe anglo-saxon n'admettait qu'une seule variante linguistique comme véhicule des produits culturels français : la « norme idéale [...] représentée par le parler soutenu de la bourgeoisie cultivée de la région parisienne⁴ ». Par ses expressions québécoises, ses anglicismes et ses spécificités phonétiques, le parler des Franco-Américains n'était pas jugé conforme aux représentations mentales du *bon français* et était donc dévalorisé par la société dominante : « les touristes... anglais qui ont entendu quelques bribes de français à Paris, s'étonnent parfois de la prononciation franco-américaine. Ils s'empressent de dire qu'on parle un patois dans les centres franco-américains⁵ ».

Confronté à l'image idéalisée du parisien, le français des Franco-Américains a reçu une *valeur sociale* négative, étiquetée arbitrairement d'après l'*ordre établi* par le groupe dominant anglo-saxon. Le *déclassement*⁶ de la langue ethnique a influencé le comportement de nombreux Franco-Américains⁷. Sachant que la défense et le maintien de leur français les marquaient de façon désavantageuse sur la scène sociale dominante, ceux-ci ont choisi d'adopter les jugements du groupe anglo-saxon. Les Franco-Américains partisans du « mythe du pur *Parisian French*⁸ » ont cherché à échapper à la stigmatisation attachée au « patois franco-américain ». Ayant réussi à s'élever dans l'échelle socio-économique par rapport à la position de travailleurs immigrants occupée par leurs parents et grands-parents, ces Franco-Américains étaient soucieux de cultiver une image sociale favorable et de ne pas passer pour des arriérés ou des incultes auprès du groupe dominant. Puisque l'image des productions linguistiques se répercutait sur l'image du locuteur⁹, la communauté francophone a forcément été atteinte par le *déclassement* de son outil linguistique. Il s'ensuivit que le fait même de faire partie de la population descendant des Canadiens français était en soi stigmatisant pour beaucoup de Franco-Américains participant à la hiérarchie sociale dominante. Ceux-ci auraient pu modifier leur performance linguistique francophone pour suivre le modèle du français parisien. Cependant, par crainte de ne jamais répondre aux exigences de l'idéal fixé par le *vrai* français, et sans doute aussi par conscience du caractère facultatif de la francophonie aux États-Unis, ces Franco-Américains ont choisi d'abandonner la pratique de la langue dominée. Il faut préciser que cet abandon n'a pas été le fait de tous. La langue française a quand même pu survivre jusqu'à nos jours, comme en témoignent les centaines de milliers de parlants français en Nouvelle-Angleterre aujourd'hui. Par contre, selon l'estimation d'une interviewée de 50 ans, *toute une génération* de Franco-Américains aurait ainsi cessé de parler français.

2) *Le milieu familial*

La stigmatisation du français parlé par les Franco-Américains s'est effectuée, dans un premier temps, à l'extérieur de la communauté ethnique, dans le champ d'action social géré par le groupe anglo-saxon dominant. Petit à petit, des Franco-Américains ont accepté et ont même préconisé le déclassement de leur parler par rapport au français parisien. La collaboration à la dépossession du français s'est d'abord limitée aux lieux d'interaction extra-ethnique, comme les milieux professionnels, par exemple. En revanche, dans les lieux réservés à la vie ethnique franco-américaine, comme la famille et la paroisse, la langue des ancêtres était toujours valorisée comme moyen privilégié de communication. Cependant, à mesure que les *convertis* aux jugements de la société dominante se sont multipliés, les perceptions stigmatisantes de la langue ethnique se sont installées au sein même des institutions qui avaient créé et maintenu la francophonie en Nouvelle-Angleterre.

Le milieu familial a traditionnellement été le berceau de l'amour de la

langue française. Un devoir primordial de la mère franco-américaine était justement d'accomplir son rôle de professeur de français. Une interviewée de 60 ans nous a affirmé par exemple : « Je dois beaucoup à ma mère en ce qui concerne le goût du français. » Le désir de parler français et le prix élevé accordé à la francophonie ont donc leurs racines dans le foyer franco-américain.

Pendant les années 1950-1970, de nombreuses familles franco-américaines ont délaissé leur action pédagogique francophone. Au lieu d'inculquer à leurs enfants « le goût du français », certains parents « n'ont pas voulu transmettre cet héritage » et cela par « honte d'être Francos..., à cause d'un complexe d'infériorité par rapport à leur langue » nous a expliqué une interviewée de 40 ans. Les mécanismes de la double domination linguistique du français en Nouvelle-Angleterre se sont accélérés quand les Franco-Américains ont ainsi apporté la condamnation de leur langue dans leurs propres familles. Un interviewé de 45 ans explique pourquoi il n'a jamais parlé français à ses enfants : « La fierté de mon héritage, je n'en avais pas. Ça me disait rien de pouvoir parler français. » Puisque l'héritage linguistique des Franco-Américains était dénigré, tant à l'intérieur du groupe ethnique qu'à l'extérieur, l'indifférence quant au maintien d'une ambiance francophone au foyer était compréhensible. Faire l'effort de transmettre à ses enfants une langue stigmatisée ne semblait pas du tout rentable. Le devoir parental consistait plutôt à se concentrer sur le perfectionnement de l'anglais. Dans l'idée de ces parents, les deux langues ne pouvaient pas coexister sans que l'une ne nuise à l'autre. Pour éviter que la pratique du français, même réduite au champ d'action familial, ne freine la maîtrise de l'anglais, il valait mieux renoncer à sa langue maternelle¹⁰. De cette manière, les enfants seraient linguistiquement armés pour faire face à la société anglophone dominante et progresser dans l'échelle sociale. Il est quand même frappant de constater que l'unilinguisme était ainsi préféré au bilinguisme. Nous pourrions dire que certains Franco-Américains ont choisi d'être borgnes et même aveugles à leur avoir culturel francophone, en rejetant la langue française.

D'autres parents franco-américains ont adopté un comportement moins radical. Ils maintenaient la francophonie au foyer, mais insistaient pour que la performance linguistique de leurs enfants soit conforme aux normes du *bon* français. Un interviewé de 75 ans a connu des parents qui *corrigeaient* leurs enfants en disant « ne parle pas français ; si tu ne parles pas comme il faut, ne le parle pas ». Parler *comme il faut* signifiait parler selon l'idéal francophone de la société dominante. Vraisemblablement, ces parents soucieux de la *qualité* du français parlé par leurs enfants croyaient contribuer à la vitalité de la francophonie en Nouvelle-Angleterre. Mais en réalité, une attitude intolérante par rapport aux particularités linguistiques franco-américaines a conduit à étouffer le désir de parler français chez les enfants. L'encouragement parental a donc eu un effet opposé à l'intention de conserver le français.

Pour poursuivre l'analyse de la domination linguistique dans le milieu familial, nous pouvons nous interroger sur la performance linguistique des parents eux-mêmes. Parlaient-ils le français dit *parisien*? Il est évident que, comme toute communauté linguistique, la franco-américaine n'était pas uniforme en ce qui concerne les variantes linguistiques. Les pratiques langagières des uns et des autres se rapprochaient plus ou moins du français *standard*, selon le niveau de scolarité du locuteur, son appartenance socio-économique et tant d'autres variables sociologiques. Il n'entre pas dans nos propos d'établir ici une grille de mesure pour situer les performances linguistiques franco-américaines par rapport au *parisien*. Sans posséder un catalogue exhaustif de la communauté linguistique franco-américaine, nous pouvons néanmoins avancer le fait que la majorité des parents ne parlaient pas *parisien*. Leur parlure était celle des immigrants canadiens-français. Ces Franco-Américains n'étaient donc pas les locuteurs francophones sur lesquels les jeunes pouvaient prendre modèle afin de parler le français *parisien*. Pourquoi cette insistance à parler *comme il faut*? Tout simplement, les enfants étaient censés apprendre le français *standard* à l'école et l'utiliser à l'intérieur du milieu familial. Une interviewée de 50 ans nous a décrit cette situation que l'on rencontre encore parfois : « Les élèves ayant des parents de langue maternelle française étudient le français comme langue *étrangère*. Le français scolaire est *standard*, le français du peuple (franco-américain) ne l'est pas, et les gens trouvent que leur français est inférieur au français du livre (manuel scolaire). Quelques-uns des parents essaient de forcer leurs enfants à étudier le français à l'école secondaire, ces élèves se rebellent. »

Nous voici à la charnière du troisième point de mire de la double domination linguistique en Nouvelle-Angleterre, le milieu scolaire. Nous avons essayé de montrer brièvement comment des parents franco-américains se sont dépossédés de leur langue ethnique en minimisant la valeur de leur propre parler ou tout simplement en abandonnant le français. Dans les deux cas, les jeunes n'ont pas pu participer au maintien de la francophonie en Nouvelle-Angleterre, soit parce que le français ne leur avait pas du tout été transmis, soit parce qu'ils *se rebellaient* contre l'imposition d'une langue artificielle dite *standard*, qui leur était étrangère.

3) *Le milieu scolaire*

Pour terminer notre aperçu du français, langue dominée en Nouvelle-Angleterre, examinons le rôle du milieu scolaire. Précisons d'emblée que nous ne traiterons ici que des écoles publiques. Dans l'introduction, nous avons mentionné qu'environ 200 écoles paroissiales avaient été construites en un siècle par les immigrants canadiens-français. Créées pour répondre aux souhaits du groupe ethnique, ces écoles ont travaillé à la reproduction de la communauté francophone. Pendant la première moitié de ce siècle et, dans certains cas, jusqu'aux années 1960, le programme d'études des écoles franco-américaines était bilingue. La journée scolaire se déroulait moitié en

français, moitié en anglais. Même quand ce régime bilingue a été abandonné, les cours quotidiens de français ont été maintenus conformément à l'idéologie des fondateurs des *Petits Canadas*, c'est-à-dire dans une ambiance propice à la promotion de la langue des ancêtres. Par conséquent, quand nous parlerons de l'école en tant que participante à la domination linguistique, il ne s'agit en aucun cas des écoles paroissiales.

Les écoles paroissiales n'ont jamais scolarisé la totalité des jeunes Franco-Américains, soit parce qu'elles n'étaient pas implantées dans toutes les municipalités de la Nouvelle-Angleterre, soit parce que tous les parents n'avaient pas les moyens de payer l'école privée, même peu coûteuse. Quelles que soient les situations particulières, de nombreux enfants franco-américains ont toujours fréquenté des écoles publiques où ils pouvaient suivre des cours de français. Là, ils sont entrés en contact avec une langue *étrangère*, le français épuré de tout régionalisme. Le parler des Franco-Américains était encore une fois la cible de jugements dévalorisants. Comme l'exprime Bourdieu : « Le système d'enseignement contribue pour une part déterminante à cette opération de déclassement en rejetant les modes d'expression populaires... à l'état de *jargon*... et en inculquant la reconnaissance de la légitimité de la langue légitime¹¹. »

Il fallait que les élèves franco-américains apprennent la langue *légitime*, le français *standard*. Pour ce faire, la francophonie à laquelle appartenaient les élèves était ignorée, rejetée et même ridiculisée. Plutôt que d'utiliser la compétence francophone existante pour la renforcer et éventuellement y intégrer le *standard*, les professeurs de français des écoles publiques préféraient la nier¹². Dans son article « La langue franco-américaine », Robert A. Fischer affirme : « À l'école, en particulier, l'enfant franco-américain s'est heurté à l'obstacle du français normatif. La langue de l'institutrice a été différente... de la langue apprise par l'enfant au foyer¹³. » Nous pouvons comprendre comment tout *goût du français* développé chez les jeunes, dans leur famille, a pu être annihilé à l'école. Le français des familles franco-américaines était un outil de communication vivant et, dans ces foyers immunisés aux jugements de la société dominante, un lien avec les compatriotes d'origine canadienne-française et avec l'histoire et la culture du peuple français en Amérique du Nord¹⁴. La langue artificielle enseignée dans les cours de français n'avait aucun rapport avec le parler ethnique. Sans aucun doute, les élèves franco-américains ne trouvaient qu'un intérêt réduit à étudier une langue *standard* stérilisée qui ne rappelait pas leur propre vécu francophone.

L'écrivain Jack Kérouac (1922-1969), Franco-Américain aux ancêtres bretons, père de la génération *Beat* et auteur du célèbre *On the Road* (*Sur la route*), publié aux États-Unis en 1957, rapporte, dans un roman autobiographique, ses expériences de Franco-Américain en cours de français à l'école publique : « Je sors mon livre de français et lis tous ces drôles de mots français que nous n'employons jamais en canadien français. Je dois les chercher dans le glossaire à la fin du livre, et je prévois les moqueries du professeur de

français, Mr. Carton, quand il me demandera de me lever pour lire avec mon accent un long passage en prose¹⁵. » Cette citation nous fait comprendre comment les élèves franco-américains ont pu se sentir aliénés dans leurs cours de français, puisque leur performance linguistique pouvait provoquer la raillerie publique¹⁶. L'auto-défense psychologique menait le plus souvent à un dégoût pour la langue française ou du moins au refus de s'en servir dans les champs d'action dominés par le français *légitime*. Dans le cas de Kérouac, la stigmatisation de la langue franco-américaine l'a sans doute marqué du point de vue littéraire. À l'exception de quelques mots français saupoudrés dans ses écrits, son œuvre est anglophone. Il avait conscience de la nécessité de s'exprimer en anglais pour poursuivre une carrière de romancier aux États-Unis. Mais vraisemblablement, la dévalorisation de sa langue maternelle française l'avait empêché de l'utiliser pour s'exprimer en tant qu'écrivain. À la limite, nous pourrions dire que la domination linguistique en Nouvelle-Angleterre nous a privés d'œuvres francophones en Amérique du Nord !

Jusqu'à maintenant, nous avons parlé très généralement des professeurs d'écoles publiques, sans mentionner leur appartenance ethnique. Nous ne disposons pas de chiffres concernant le pourcentage d'Anglo-Saxons, d'Irlandais, de Franco-Américains dans le corps professoral des années 1950-1970. Néanmoins, nous pouvons souligner le fait que le système scolaire était géré par le groupe ethnique dominant. Par conséquent, les valeurs et les opinions des Anglo-Saxons balisaient le programme d'études des écoles¹⁷. Tant à l'embauche qu'au moment de la titularisation, les professeurs devaient montrer leur respect de *l'ordre établi* afin de s'intégrer au système scolaire et de s'assurer la sécurité de l'emploi. En ce qui concerne l'enseignement du français, l'objet d'étude était, bien évidemment, la langue *standard*. Donc, les professeurs franco-américains qui enseignaient le français dans les écoles publiques devaient se soumettre à la dévalorisation des produits linguistiques francophones de leur groupe ethnique. Certains d'entre eux ont essayé d'insérer, dans leurs cours, l'étude de la langue et de la culture franco-américaines. Mais ces expériences ont été rapidement supprimées par les dirigeants du système scolaire. En outre, beaucoup d'enseignants franco-américains ont conclu que, pour poursuivre une carrière universitaire et même secondaire, il fallait s'aligner sur la langue de Paris et se polariser sur les produits culturels de la France. Une interviewée de 45 ans, professeure de français dans une université, nous a exposé la difficulté d'être *porte-parole* de la culture franco-américaine car « les gens qui sont au pouvoir... les professeurs des grandes universités américaines » l'ont traditionnellement perçue « comme étant vraiment inférieure ». Ne voulant pas s'identifier à une autre culture *inférieure*, de nombreux enseignants franco-américains se sont conformés au statu quo scolaire et ont rempli leur rôle de transmetteurs et de défenseurs des produits culturels considérés comme *légitimes*. Ils ont donc renforcé la domination de la francophonie chez les jeunes Franco-

Américains, en sanctionnant leurs produits francophones *hérétiques* et en consacrant le *bon usage* de la langue française¹⁸.

Conclusion

« Pour mettre en place une langue, il (faut) plusieurs générations mais il (suffit) d'une seule pour la perdre¹⁹. »

Dès le début de leur immigration en Nouvelle-Angleterre, les Canadiens français ont construit tout un univers ethnique pour *mettre en place* leur langue française dans la société d'accueil anglophone. Pendant les décennies, les forces assimilatrices du pays hôte n'ont guère eu d'effet sur la communauté francophone. Le foisonnement d'institutions ethniques, journaux, clubs sociaux, cercles littéraires, etc. en est la preuve. Cependant, les années qui ont suivi la Seconde Guerre mondiale ont apporté des changements dans le groupe ethnique. Les nouveaux héritiers de la langue française étaient, pour la plupart, natifs des États-Unis et connaissaient un mode de vie moins rigoureux, moins servile, moins communautaire que celui des bâtisseurs des *Petits Canadas*. La génération 1950-1970 était donc plus vulnérable aux influences de la société dominante et moins disposée à se replier sur son groupe ethnique, comme l'avaient fait ses prédécesseurs. C'est dans un tel climat que de nombreux Franco-Américains ont précipité l'affaiblissement de la communauté linguistique francophone en Nouvelle-Angleterre. Leur acceptation de la stigmatisation du parler franco-américain, à cause de ses divergences par rapport au français *standard* ou *parisien*, a été le premier geste de collaboration à la domination linguistique. La transmission des jugements dévalorisants aux milieux familial et scolaire a propagé les ravages faits à la langue française chez les Franco-Américains. Le recul de la francophonie en Nouvelle-Angleterre, après la Seconde Guerre mondiale, est dû à la *trahison*²⁰ linguistique des héritiers du français, aussi bien qu'à la domination institutionnelle des détenteurs du pouvoir à l'échelle économique, politique, scolaire et sociale. La communauté francophone a donc subi une double domination linguistique : celle qui a été exercée par le groupe dominant anglo-saxon et celle qui émanait des Franco-Américains eux-mêmes, gagnés aux jugements des dominants.

Les perspectives d'avenir ne sont cependant pas uniquement pessimistes, pour ce qui est du français aux États-Unis. Tout d'abord, il faut noter le renouveau d'intérêt pour les groupes minoritaires et la passion pour la généalogie qui ont conduit à la célébration de la diversité ethnique aux États-Unis. La génération de *Racines* est née²¹. Par la suite, la conscience collective du pays entier est devenue plus ouverte aux différences culturelles et linguistiques. En Nouvelle-Angleterre, la langue française des Franco-Américains a subi « une réévaluation » qui a eu pour effet de « modifier profondément la relation que ses utilisateurs entretiennent avec elle²² ». Qui plus est, les

nombreux organismes ethniques se chargent de faire connaître les produits culturels franco-américains, la littérature, la musique et les traditions populaires, par exemple. Les observateurs de la scène sociale franco-américaine ont été témoins, ces dernières années, de la multiplication de clubs fondés pour étudier la généalogie, l'histoire du peuple français en Amérique du Nord, ou tout simplement pour se réunir et se divertir dans une ambiance francophone. Il existe même une association d'écrivains franco-américains. Un élément positif considérable à ajouter à ces perspectives est le fait que les institutions culturelles, scolaires et sociales de la société dominante anglophone encouragent de plus en plus les activités franco-américaines.

Tous ces faits montrent que la langue française n'est pas perdue chez les Franco-Américains, malgré la dégradation de la francophonie entre 1950 et 1970. Le regain d'intérêt pour la langue française, perçu autant à l'extérieur de la communauté francophone que parmi les francophones eux-mêmes, constitue un motif d'espoir, une conjoncture favorable au maintien de cet idiome.

NOTES

1. Pierre Bourdieu et Luc Boltanski, « Le fétichisme de la langue », dans *Actes de la Recherche en Sciences sociales*, Paris, n° 4, juillet 1975, p. 8 et 9.

2. Thomas-M. Landry, « La Franco-Américanité en réaction », dans *Le Travailleur*, 25 novembre 1972, p. 1.

3. Pierre Léon, « Attitudes et comportements linguistiques, problèmes d'acculturation et d'identité », dans *Études de linguistique appliquée*, sous la direction de Ch. P. Bouton, n° 15, juillet-septembre 1974, Paris, Didier, p. 87.

4. Albert Valdman, « Français standard et français populaire : sociolectes ou fictions ? » dans *The French Review*, Vol. 56, No. 2, December 1982, p. 221 et 218.

5. Josaphat Benoit, *L'Âme franco-américaine*, Montréal, Albert Lévesque, 1935, p. 124.

6. Pierre Bourdieu et Luc Boltanski, *op.cit.*, p. 5.

7. Il est intéressant de noter que, dans son étude sur la psychologie sociale du bilinguisme (1967), le psycholinguiste W. E. Lambert avait trouvé que « la condamnation du français canadien est non seulement tout à fait générale dans la communauté anglophone, mais presque aussi unanime chez les francophones du Québec ». Cité à la page 338 dans *Sociolinguistique* de William Labov, Paris, Minuit, 1976.

8. Marguerite Saint-Jacques Fauquenoy, « Le Québec à la recherche de son identité », dans *Études de linguistique appliquée*, *op.cit.*, p. 105.

9. Cf. Pierre Bourdieu et Luc Boltanski, *op.cit.*, p. 16.

10. Cf. Jeanne Castille, *Moi, Jeanne Castille de Louisiane*, Paris, Luneau-Ascot, 1983. Aux pages 67 à 69, l'auteure décrit le même raisonnement tenu par de nombreux Acadiens en Louisiane : « Posséder l'anglais ? Oublier le français », p. 68.

11. Pierre Bourdieu et Luc Boltanski, *op.cit.*, p. 5.

12. Dans son article « D'une linguistique appliquée à l'autre », paru dans *La Scolarisation des enfants étrangers en France*, (sous la direction de Louis Porcher, Paris, CREDIF, 1978), Daniel Coste écrit : « Si l'école veut que les enfants s'expriment dans la langue qu'ils apprennent, il lui faut tenir largement compte des moyens

Le français en Nouvelle-Angleterre

d'expression qu'ils maîtrisent déjà et de la manière dont ils s'en servent ». (p. 58) Cela n'a pas été le cas des élèves franco-américains.

13. Robert A. Fischer, « La langue franco-américaine », dans *Vie française* (Actes du premier colloque de l'Institut français du Collège de l'Assomption, niveau universitaire), Québec, Le Conseil de la Vie française en Amérique, 1980, p. 48.

14. Dans *Sociolinguistics* (Middlesex, England, Penguin Books, 1974, p. 80), Peter Trudgill souligne que « la langue... n'est pas simplement un moyen de communiquer des messages. Elle est aussi très importante comme symbole d'identité et d'adhésion communautaire ». La traduction est de nous.

15. Jack Kérouac, *Vanité de Du-luoz*, Paris, Christian Bourgeois, 1979, p. 38.

16. Cette intolérance par rap-

port aux spécificités phonétiques du parler franco-américain a sans doute marqué les élèves. Comme le souligne Henri Gobard dans *L'Aliénation linguistique* (Paris, Flammarion, 1976, p. 57), « en refusant par principe le droit légitime à l'accent linguistique, on aboutit à dévaloriser, à inférioriser objectivement ».

17. Pierre Bourdieu, *Ce que parler veut dire*, Paris, Fayard, 1982, chapitre 1 : « La production et la reproduction de la langue légitime ». À la page 58, par exemple, l'auteur souligne : « en tant que marché linguistique strictement soumis aux verdicts des gardiens de la culture légitime, le marché scolaire est strictement dominé par les produits linguistiques de la classe dominante... » En ce qui concerne notre cas précis, nous pourrions ajouter que les produits linguistiques de la classe dominante véhiculaient leur système de classification des composantes culturelles minoritaires.

18. Voir Pierre Bourdieu et Luc Boltanski, *op.cit.*, p. 28.

19. Ouvrage collectif, *Langue dominante, langues dominées*, Paris, Edilig, 1982, p. 28.

20. Nous devons cette expression à Jeanne Castille qui, en se référant aux Acadiens des années 1920, affirme : « La trahison venait donc d'éléments honteux de mon peuple, qui sont à l'origine de la quasi-disparition du français écrit et lu en Louisiane. » *Moi, Jeanne Castille de Louisiane, op.cit.*, p. 65.

21. Voir *Langue dominante, langues dominées, op.cit.*, p. 35. Robert Lafont constate que c'est « partout dans le monde le fait des jeunesses que la reprise de conscience ethnique. On peut y voir la grande mutation idéologique de la fin du xx^e siècle, à l'échelle planétaire ».

22. Pierre Bourdieu, *Ce que parler veut dire, op.cit.*, p. 40.